



Paris, le 8 juin 2007

Monsieur,

Votre courrier de ce 24 mai a retenu toute notre attention et nous vous remercions de vos remarques constructives que nous avons transmises à nos candidats.

Vous pouvez compter sur eux pour qu'ils interviennent après leurs élections à l'Assemblée Nationale pour défendre les droits des animaux et faire respecter les devoirs de l'Homme envers eux.

Soyez assuré, Monsieur, de l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pascal CEDAN  
Directeur de Cabinet